

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

6 RUE DE L'ABBÉ GRÉGOIRE 34340 MARSEILLAN



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

5 BASIAS, 0 BASOL, 1 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Séisme

Aucun

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	Marseillan	25/01/2012
Inondation (Par submersion marine)	Approuvé	Marseillan	25/01/2012

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

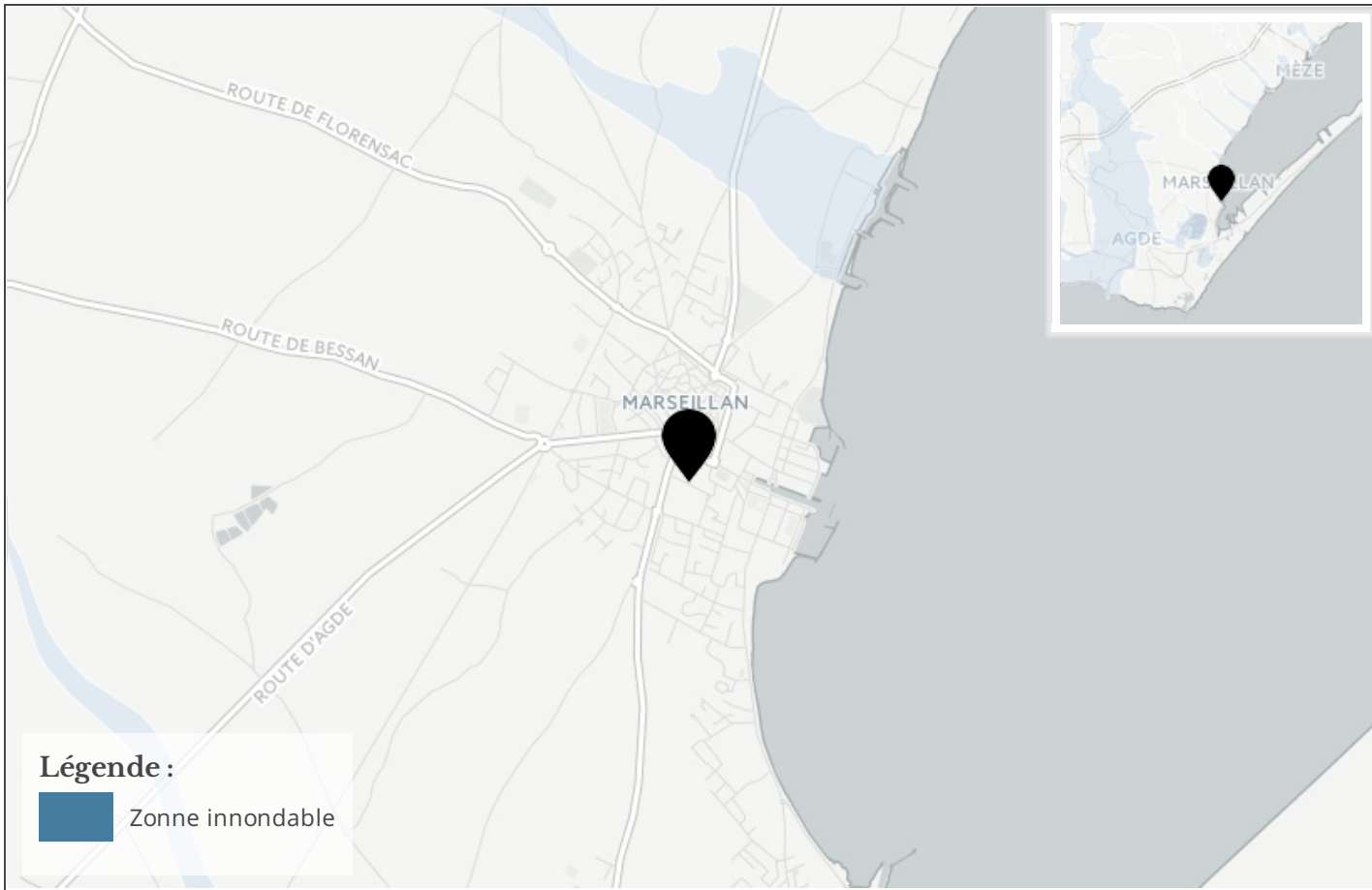
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Prévention submersion marine	05/11/2010
Inondation	AZI de l'Hérault	10/08/2010
Inondation	AZI de l'Hérault	10/08/2010

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations, coulées de boue et glissements de terrain	04/11/1984	15/11/1984	14/03/1985	29/03/1985
Inondations et coulées de boue	13/10/1986	17/10/1986	27/01/1987	14/02/1987
Inondations et coulées de boue	09/10/1987	10/10/1987	25/01/1988	20/02/1988
Inondations et coulées de boue	23/10/1990	24/10/1990	28/03/1991	17/04/1991
Inondations et coulées de boue	28/01/1996	30/01/1996	02/02/1996	03/02/1996
Inondations et coulées de boue	16/12/1997	19/12/1997	02/02/1998	18/02/1998
Inondations, coulées de boue et CMLAV	16/12/1997	19/12/1997	02/02/1998	18/02/1998
Inondations et coulées de boue	12/11/1999	14/11/1999	17/11/1999	18/11/1999
Inondations et coulées de boue	03/09/1999	03/09/1999	28/01/2000	11/02/2000
Inondations et coulées de boue	12/12/2002	12/12/2002	30/04/2003	22/05/2003
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1991	31/12/1991	03/10/2003	19/10/2003
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/03/1998	30/06/1999	03/10/2003	19/10/2003
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2002	31/03/2002	03/10/2003	19/10/2003
Inondations et coulées de boue	03/12/2003	05/12/2003	16/05/2005	31/05/2005
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2008	30/09/2008	10/03/2010	14/03/2010
Inondations et coulées de boue	04/10/2013	04/10/2013	25/11/2013	27/11/2013
Inondations et coulées de boue	29/09/2014	30/09/2014	08/10/2014	11/10/2014

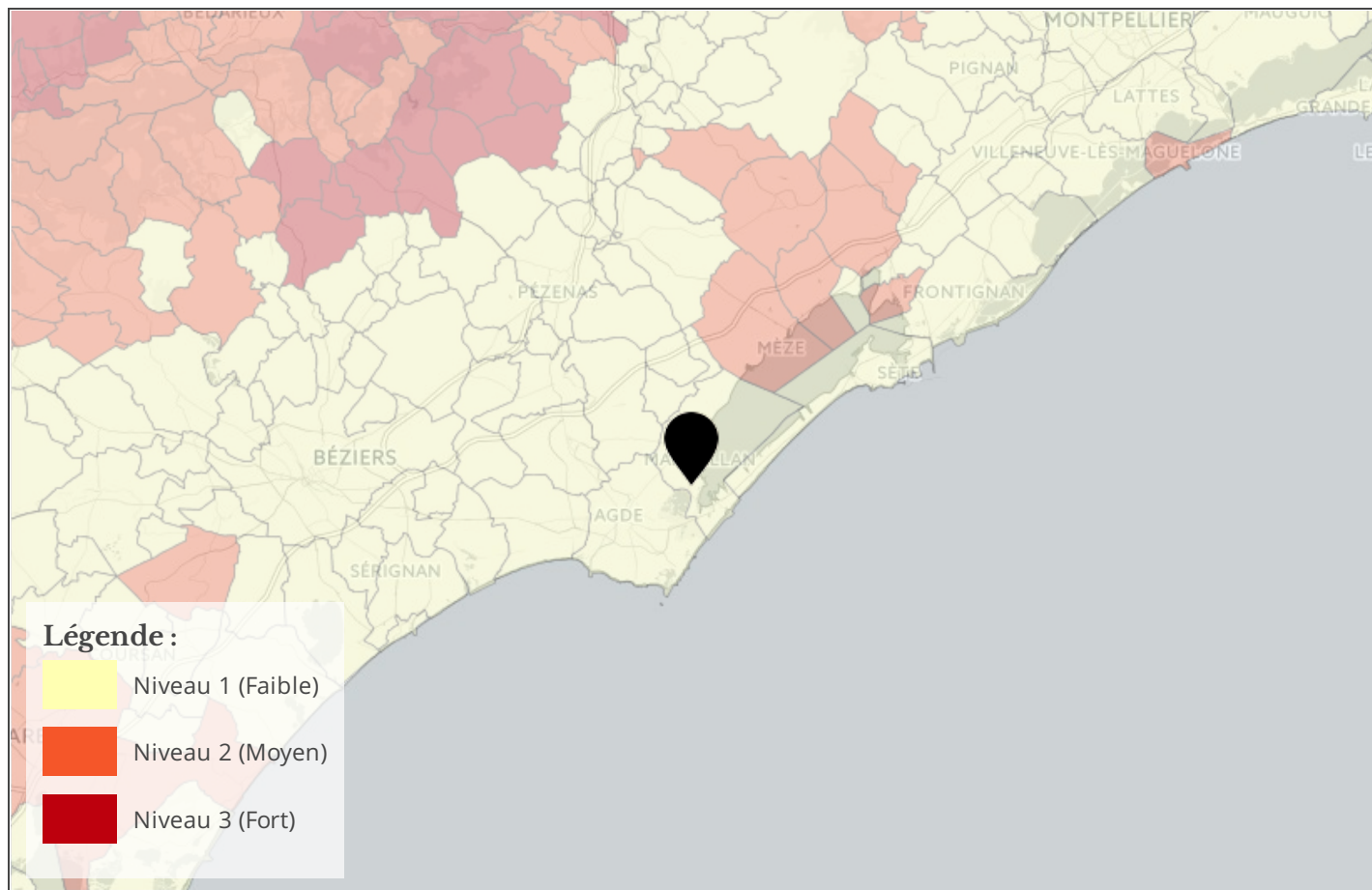
Cartographie des inondations



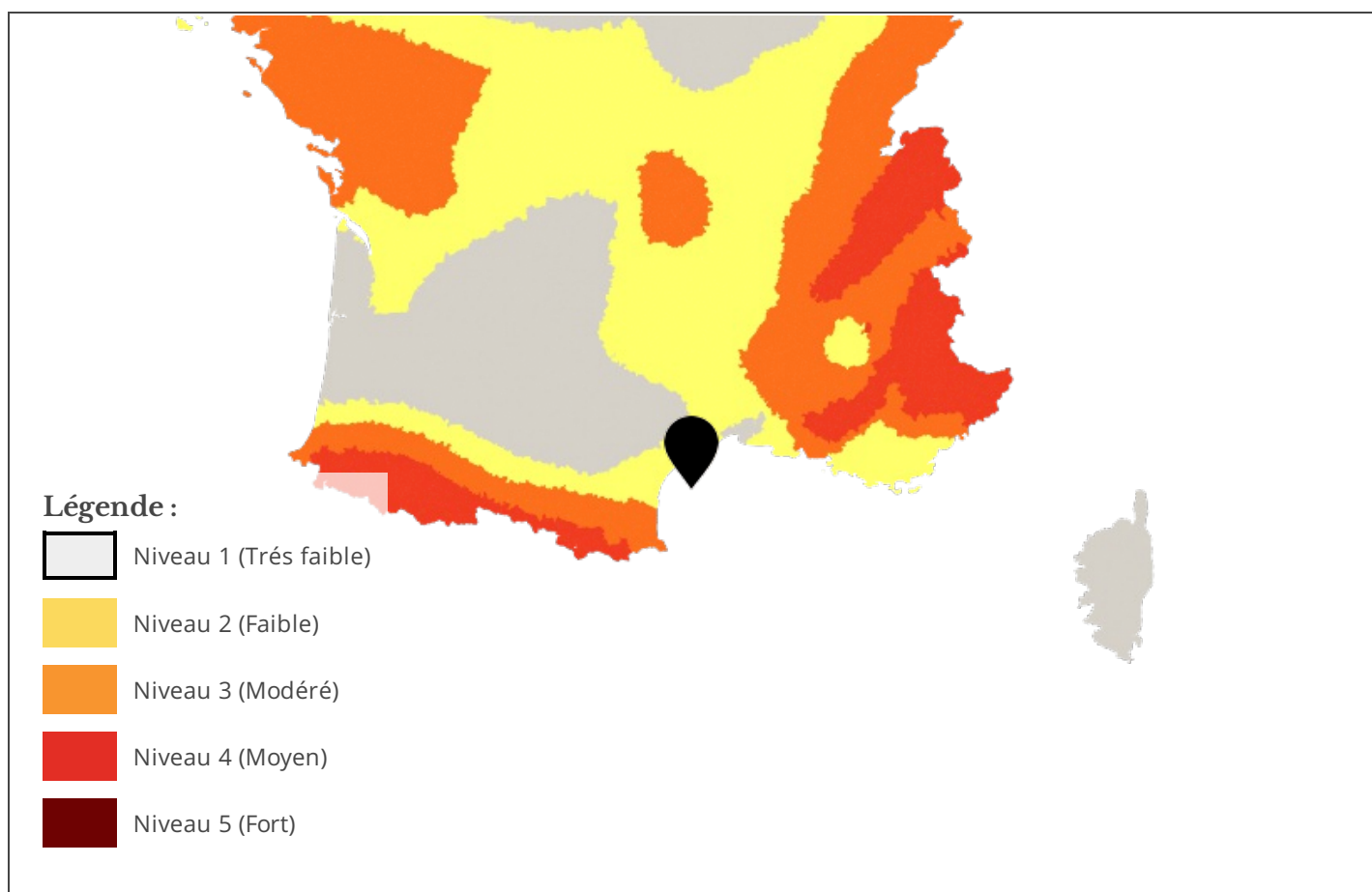
Referentiel cadastral parcelle



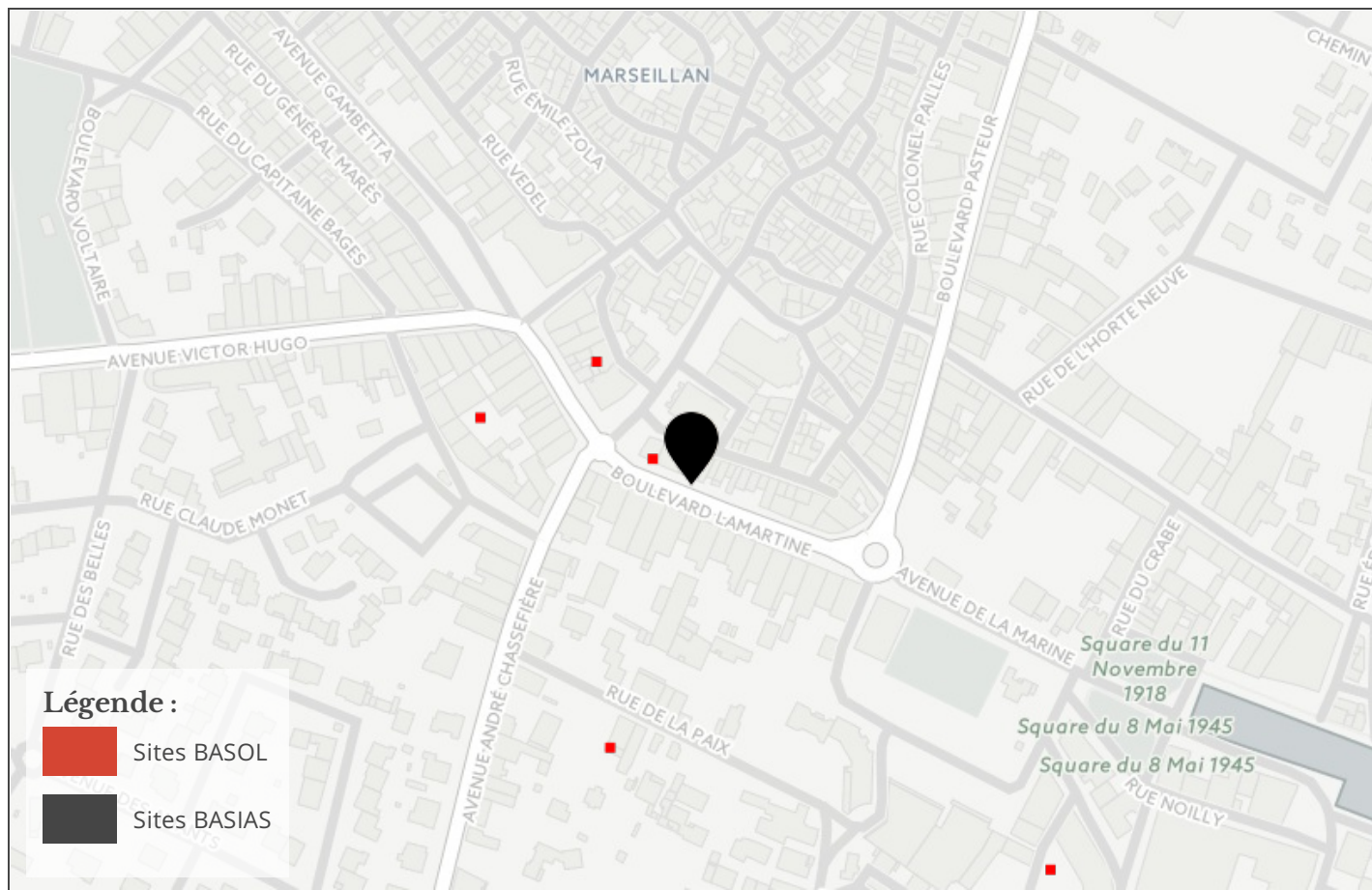
Information RADON



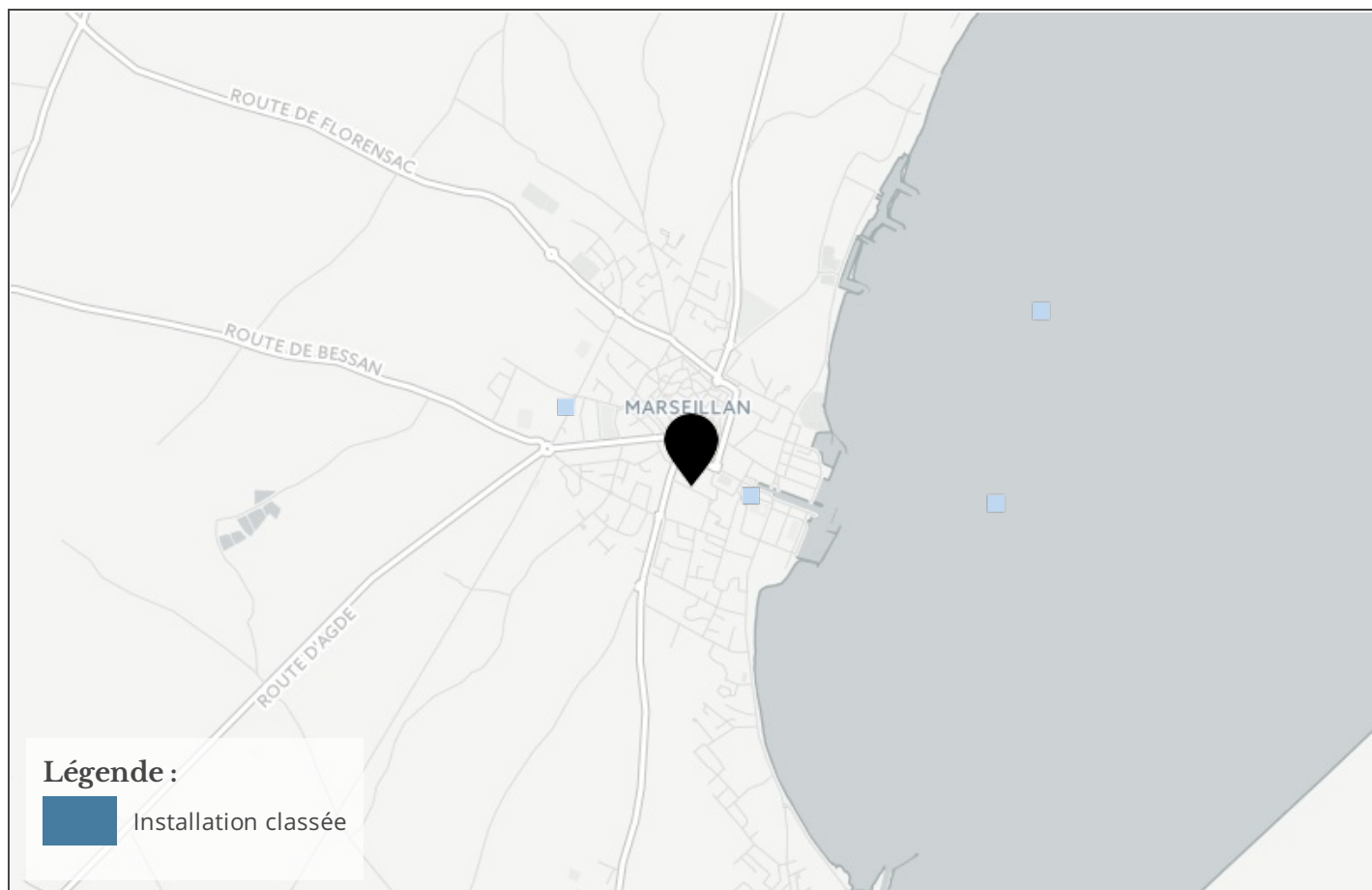
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 2012-01-1425-86

du 27 juin 2012

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

6 Rue de l'abbé Grégoire

34340

MARSEILLAN

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

prescrit

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

appliqué par anticipation

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

approuvé

Oui

Non

X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation

crue torrentielle

mouvements de terrain

avalanches

sécheresse

cyclone

remontée de nappe

feux de forêt

séisme

volcan

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels

Oui

Non

X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés

Oui

Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

prescrit

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

appliqué par anticipation

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

approuvé

Oui

Non

X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers

Oui

Non

X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés

Oui

Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé

Oui

Non

X

si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique

effet thermique

effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé

Oui

Non

X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques

Oui

Non

X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés

Oui

Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité

zone 5

forte

zone 4

moyenne

zone 3

modérée

zone 2

faible

zone 1

très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

Oui

Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur

jean

Durand

9. Acquéreur - Locataire

Jeanne

Dupond

10. Lieu / Date

MARSEILLAN

17/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
LRO3402560	societe arbona , 21 boulevard lamartine marseillan (34150)	22 mètres
LRO3401242	societe rieux françois , route d'agde à montpellier marseillan (34150)	69 mètres
LRO3401537	societe filliol jean , 35 boulevard lamartine marseillan (34150)	112 mètres
LRO3401243	benoit au nom de societe leenhardt et bernard , marseillan (34150)	160 mètres
LRO3401878	noilly prat ets , marseillan (34150)	287 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
66.1073	bacardi-martini production, marseillan 34340	295 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/L-information-des-Acquereurs-et-des-Locataires-I.A.L>

Préfecture : Hérault
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

MARSEILLAN

Arrêtés de reconnaissance de l'état de
catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre
d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation
suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Tempête	Arrêté en date du 18/11/1982	☐ Oui ☐ Non
Inondations, coulées de boue et glissements de terrain	Arrêté en date du 14/03/1985	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/01/1987	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 25/01/1988	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/03/1991	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 02/02/1996	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 02/02/1998	☐ Oui ☐ Non
Inondations, coulées de boue et CMLAV	Arrêté en date du 02/02/1998	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 17/11/1999	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/01/2000	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 30/04/2003	☐ Oui ☐ Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 03/10/2003	☐ Oui ☐ Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 03/10/2003	☐ Oui ☐ Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 03/10/2003	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/05/2005	☐ Oui ☐ Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 10/03/2010	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 25/11/2013	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 08/10/2014	☐ Oui ☐ Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.prim.net**